

Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines

Un outil indispensable !



pour vos *bandes riveraines*

Répertoire des végétaux recommandés

Un travail de collaboration et de concertation sans précédent !

- Une vingtaine de spécialistes de l'industrie de l'horticulture ornementale (pépiniéristes, paysagistes, agronomes, biologistes)
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (**MDDEP**)
- Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (**ROBVQ**)
- Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et cours d'eau de l'Estrie et du haut bassin de la Saint-François (**RAPPEL**)
- Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale (**IQDHO**)
- Grâce à l'appui financier du **MAPAQ**



Phénix de l'environnement

Fière récipiendaire d'un Phénix de l'environnement

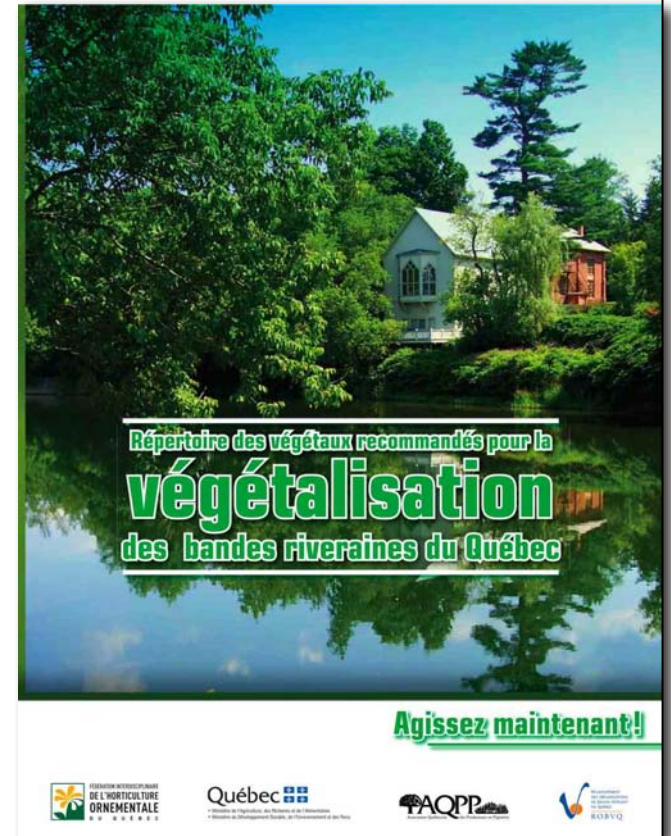
- Phénix «Mise en valeur et protection de l'environnement et des écosystèmes»
- Obtenu pour la réalisation :
 - du Répertoire des végétaux
 - des outils d'information destinés aux municipalités et aux citoyens
 - de l'importante campagne de sensibilisation sur la végétalisation des bandes riveraines



Répertoire des végétaux recommandés

Outil de référence complet, consensuel et unique en son genre

- Près de 234 espèces
 - arbres
 - arbustes
 - vivaces
 - conifères
- Contient 19 critères tels
 - localisation sur le talus
 - écran solaire
 - type de sol
 - brise-vent
- Trouver la bonne plante au bon endroit, c'est facile !



Grande variété de végétaux



Moteur de recherche

En ligne sur le site Internet de la FIHOQ

- Permet de sélectionner facilement les plantes recommandées
- En fonction des caractéristiques propres au site à végétaliser
- Offert gracieusement à tous les professionnels ou entreprises qui travaillent à la végétalisation des bandes riveraines
- Insérez le lien sur VOTRE site Internet !

www.fihoq.qc.ca



Dépliant

Je protège mon héritage... Je végétalise ma bande riveraine

- Dépliant de sensibilisation qui s'adresse aux consommateurs
- Présente les principes de base à respecter avant d'entreprendre des travaux
- Version électronique disponible GRATUITEMENT
- Avez-vous commandé vos exemplaires ?

Comment dois-je planter ?

Les végétaux cultivés dans des contenants peuvent être transplantés en tout temps.

- Choisissez la fosse de plantation à une profondeur équivalente à la hauteur de la motte et en inclinant les parois.
- Réajustez la plante de son contenant, saisissez les racines supérieures et disposez la motte dans la fosse de plantation.
- Contrôlez la fosse par couches successives en tassant, sans trop compacter, jusqu'au niveau du sol.
- Arrosez abondamment et, en profondeur, et si nécessaire par étapes, pour éviter le ruissellement.

2 fois la hauteur de la motte

Pour protéger mon héritage : Je passe à l'action je VÉGÉTALISE ma bande riveraine!

Cette publication a été rendue possible grâce à la contribution financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, par l'intermédiaire de l'organisme Habitat Québec, membre des associations de producteurs (HABITAT).

Ce dépliant est distribué gratuitement à titre d'information uniquement au Québec (FRQD).

Le ministère de l'Environnement, du Développement durable, de l'Énergie et des Parcs (MDEQ).

Le Programme des aménagements de bords d'eau (PAQPP).

La Fédération québécoise des producteurs de pépinières (FQPP).

Cette liste de végétaux comprend des espèces végétales et certains de leurs cultivars, ainsi que des espèces non-végétales adaptées, but, c'est-à-dire qu'il est important de consulter votre fournisseur pour choisir des espèces non recommandées, nuisibles ou envahissantes, toxiques à préserver. Consultez la réglementation. La liste sera en constante évolution. Il est possible que des modifications soient apportées à la liste au fil du temps en fonction des études et des évaluations effectuées.

Le répertoire est disponible sur les sites de la Fédération québécoise des producteurs de pépinières (FQPP) www.fqpp.org, du ministère de l'Environnement, du Développement durable, de l'Énergie et des Parcs (MDEQ) www.mdeq.gouv.qc.ca et de l'Association québécoise des producteurs de pépinières (AQPP) www.aqpp.org.

En plus de la liste des végétaux, vous y trouverez des conseils pratiques et techniques sur la façon de planter, les grands principes ainsi que les liens utiles pour végétaliser la bande riveraine, les choix et l'entretien des végétaux.

Vous pouvez également consulter un spécialiste qui saura vous donner des conseils judicieux : personnel de pépinières, de serres ou de jardinerie de votre région, ou encore, paysagistes ou architectes paysagistes.

Je protège mon héritage... Je végétalise ma bande riveraine!

Agissez maintenant!

Quebec #22

www.fhqpp.qc.ca
info@fhqpp.qc.ca

www.mdeq.gouv.qc.ca
www.mdeq.gouv.qc.ca

www.aqpp.org
www.aqpp.org

www.mdeq.gouv.qc.ca
www.mdeq.gouv.qc.ca

www.fqpp.org
www.fqpp.org

www.fqpp.org
www.fqpp.org

Vous pouvez vous procurer ce répertoire (en format PDF) ou questionner le moteur de recherche, en consultant le site de la FQPP et celui de l'AQPP aux adresses suivantes:
www.fhqpp.qc.ca
www.aqpp.org

Un héritage vital !

C'est reconnu, les végétaux sont essentiels à la vie. Ils sont tout aussi indispensables à la préservation de nos cours d'eau et à la protection de leur qualité.

Vous possédez une propriété en bordure d'un cours d'eau? Vous désirez passer en profiter pleinement? Vous souhaitez que vos enfants et petits-enfants puissent encore bénéficier de la beauté et de la qualité de ce plan d'eau dans plusieurs années?

La végétalisation est l'un des gestes simples qui vous permettent de préserver cet héritage et de participer concrètement à :

- l'amélioration de votre environnement et à la préservation de l'apparence d'un lieu vert;
- la protection de la qualité de l'eau de votre lac ou de votre rivière;
- la préservation de la faune et de la flore.

Vous améliorez ainsi votre qualité de vie tout en augmentant la valeur de votre propriété. À long terme, chaque geste compte et profite!

Eponge baltique

Calluna palustris

Que dois-je faire ?

Trois options sont possibles :

1. Choisir de créer le gazon et laisser la nature suivre son cours. Le gazon a toujours la possibilité de maintenir une « herbe » sur le plan d'eau.
2. Compléter la végétation naturelle existante en faisant certaines plantations et en reproduisant les associations de végétaux indigènes présents sur le pourtour du plan d'eau.
3. Créer un aménagement composé principalement d'espèces indigènes, variées et adaptées au lieu.

Il est important de vérifier auprès de votre municipalité si des règlements spécifiques pour la bande riveraine s'appliquent à votre propriété.

Quoi faire si la rive de ma propriété est instable ou très dégradée ?

Lorsque la rive est dégradée ou en présence de problèmes d'érosion, consultez des spécialistes pour qu'ils puissent réaliser un projet de stabilisation. Diverses techniques, utilisant notamment des végétaux, permettent de corriger ces problèmes.

Si je planifie un aménagement, je respecte deux grands principes :

1 - Je choisis la bonne plante pour le bon endroit

Tout choix des plantes qui conviennent à votre rive en considérant notamment :

- leur rusticité;
- la pente;
- la localisation (bords);
- le type de sol;
- l'ensoleillement.

Les plantes indigènes sont recommandées parce qu'elles sont généralement bien adaptées aux conditions locales et qu'elles permettent de maintenir le caractère naturel du rive, tout en permettant de maintenir la diversité génétique.

2 - Je m'assure de choisir des végétaux diversifiés en tailles et en espèces

Utiliser plusieurs espèces de différentes tailles : herbacées, arbustes et arbres.

- adapter le site et le type de l'aménagement au-dessus du plan d'eau;
- planter aux racines de s'éloigner à diverses profondeurs, de façon à assurer une meilleure fixation des sédiments et une stabilisation du sol;
- être sûr et sûr à la fois, favoriser ainsi la diversité des espèces.

Localisation

Superficielles
Moyennes
Profondes

Image de marque

La FIHOQ a conçu une image de marque pour promouvoir les végétaux recommandés

- Permet aux consommateurs de repérer FACILEMENT les végétaux recommandés sur les lieux de vente
- Différents outils de mise en marché offerts:
 - Pictogramme d'identification
 - Affiche incitation
 - Affichette pour lieux de vente
 - Étiquettes
 - ...



La collaboration, c'est la clé !

Plusieurs autres projets sont en cours à la Fédération...

- La FIHOQ continuera à collaborer avec de nombreux organismes et ministères à l'élaboration de projets novateurs
- L'environnement est au coeur de ses priorités
- La FIHOQ est toujours à la recherche de nouveaux partenaires

